Monsieur 84 par enyaber demande à voir n°1.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ACADÉM[illegible] CH[illegible] N

Je me Crois obligé par Le devoir, de vous marquer L'apparente
Et Lentière Confiance que Jey devois toutes sans bornes
Me fait Esperer d'avoir une réponse Expliquée sur le
Sujet que j'ai l'honneur de vous marquer.

une petite fille de l'age de 8 ou 7 mois, a Expulsé
par l'uterus, avec toutes les simptomes de l'accouchement
un foetus, bien figuré, representant dans sa structure
de son Corps : des parties humaines, et animale
La tete, à les os du Cranne, Comme le Coronal, le parietaux
occipitaux, les oreilles, les yeux ; le nez ; la figure humaine
la langue, machoir inferieur, la poitrine ; Celle d'un chien
les pattes de devant et de derrieres ; celle d'un chat
et une queue grelle, et un peu longue ; toutes les parties
posterieures celle d'un chien ; un Cordon de l'ombilique
Encor ataché a son placenta, lequel est Entier,
Renfermé dans ses Membranes, ces dernieres [illegible] deux
ruptures et [illegible] qu'il paroit avoir bien [illegible]
l'arrierefaix, Le tout est de la grosseur d'un gros oeuf
de poulle, et Le foetus est de la grosseur d'un pouce
dans sa grosseur, et la longueur.
Je conserve le tout dans un petit bocal rempli d'esprit
de vin.
J'ay fait avec toute [illegible] possible, la recherche
[illegible] Conception

ARC 26 n°1

Lapetite fille dit Mavoir Eu aucunne Compagnie
nyd'aprobche d'enfeur de Sonne age d'homme, j nay
d'animaux, Et n'avoir de Connoissance du Coitus.
Le pere, Et La mere Men outre assurée d'autemm.
Je ney trouvé a cette Enfente q'une Rupture a
l'ineme d'environ deux Lignes, Mais je croit que cela
Est arivée par Lissue qui a forcé cette Membranne
a se dillaté

L'academie, Recoit tres Souvent de pareilles Evenements
C'est dela où quelques personne Respectable, Aimy
Monts jnvité a demendés des Eclairsissement Sure La
Cause d'une pareille Conttesption.

Jatens aussy Monsieur, de votre Complaisance, a voulois
bien m'excuser Les déffaut du Stille d'Ecriture, Et
d'explication. cependant, Cy la chose paroitt Sensoit pour
Vous toucher Et que vous désiriés plus grandes jnformations
je mapliqueray a suivre a tous ce qu'il vous plaira
M'ordonner.
Et vous prie de me Croire que je suis toujours avecque
un profont Respeque, Et Lhonneur d'etre.

Monsieur Votre tres humble Et tres obeyssant
Serviteur C. Hervier
chirurg. Juré.

a pontheveque (normandie)
le 12. avril 1769

ce pour la deuxieme observation que jay l'honneur de vous
Ecrire

PONT L'EVEQUE

A ~~Monsieur~~

Monsieur Louis Demonstrateur
Royal, Secretairre de l'academie
Royal de chirurgie, a ~~l'hotel Royal~~
~~des invallides~~
A Paris

Monsieur Louis demeure rue
Des fossés S^t germain près la
rue Des Poulies

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N